



Pour d'excellentes écoles.

Le comité de négociation provincial (CNP) du secteur scolaire :

VALLÉE DU FRASER

Leslie Franklin, SCFP 703
Rod Isaac, SCFP 411

KOOTENAYS

Michelle Bennett, SCFP 748
Ann Purvis, SCFP 440

GRAND-VANCOUVER

Brent Boyd, SCFP 407
Marcey Campbell, SCFP 728
Marcel Marsolais, SCFP 409
Andrea Smith, SCFP 779 (Alt.)
Patti Price, SCFP 1091
Paul Simpson, SCFP 379
Warren Williams, SCFP 15

NORD

Monica Brady, SCFP 2052
Rolanda Lavallee, SCFP 2145

OKANAGAN

Nicole Edmondson, SCFP 3500
Sylvia Lindgren, SCFP 523

ÎLE DE VANCOUVER

Sud de l'île

Amber Leonard, SCFP 459
Jane Massy, SCFP 947

Nord de l'île

Jodi Welch, SCFP 401
Rob Zver, SCFP 606

Section locale 963 de l'IUOE

Tim De Vivo

WVMEA

Bruce Scott

COORDONNATEURS DU SECTEUR SCOLAIRE

Rob Hewitt
Tracey Mathieson

CONSEILLERS DU SCFP

Liz Blackwood, *recherche*
Janet Szliske, *communications*
Cory Thomas
Loree Wilcox

Le Conseil des présidents des sections locales scolaires entérine l'accord-cadre provincial

RICHMOND – Le 25 septembre, le Conseil des présidents des sections locales scolaires a statué qu'il recommandera l'accord-cadre provincial négocié à la mi-juillet avec l'Association des employeurs des écoles publiques de Colombie-Britannique (BCPSEA). Les sections locales du SCFP joindront cet accord à leurs propres propositions pour le renouvellement de leur convention collective avec leur district scolaire.

« J'aimerais remercier le comité de négociation provincial pour son travail acharné et son dévouement dans la conclusion de cet accord », a déclaré Warren Williams qui préside le Conseil des présidents des sections locales scolaires. « Les travailleurs de soutien scolaire fournissent des services auxquels les élèves des écoles de la Colombie-Britannique ont recours chaque jour. »

L'accord comprend des améliorations aux avantages sociaux, ainsi que des changements normatifs aidant à résoudre les problèmes en milieu de travail et à soutenir la négociation locale.

L'accord actuel arrive à échéance le 30 juin 2019. Une fois ratifié par les sections locales du SCFP et les districts scolaires, l'accord provincial sera en vigueur du 1er juillet 2019 au 30 juin 2022.

Le texte de l'accord-cadre provincial [en anglais] se trouve au bcschools.cupe.ca